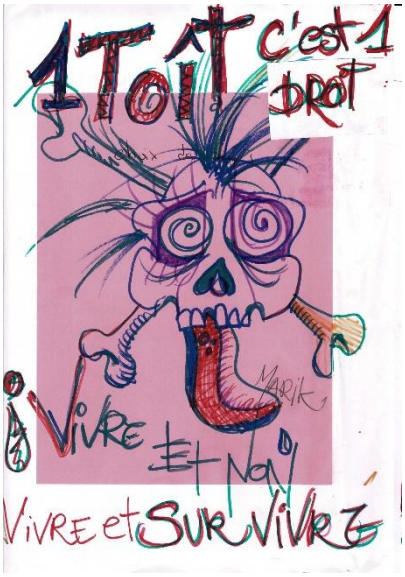
Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées BRETAGNE

Fédération des acteurs de la solidarité BRETAGNE

Plénière CRPA Bretagne
Compte rendu : 19 mars 2024, à Langueux

« Le Logement : Toit, toi mon Toit !»



Remerciements

Merci à tous **les participants**, pour faire vivre la participation et avoir apporté vos idées et vos points de vue pour la réalisation de ses fanzines.
Merci **aux intervenants** qui ont accepté de partager leurs savoirs, expériences, témoignages, travaux, …
Merci à **Katell TANGUY**, accompagnatrice par l'expression créative de nous avoir soutenu dans ce projet de magazine « Fanzines »
Merci à la **Ville de Langueux** pour le prêt de la salle.
Merci aux **ateliers du cœur** pour le repas.

Prochaine Plénière CRPA

Le 11 juin 2024, dans le Finistère, sur le thème de l'accès aux droits

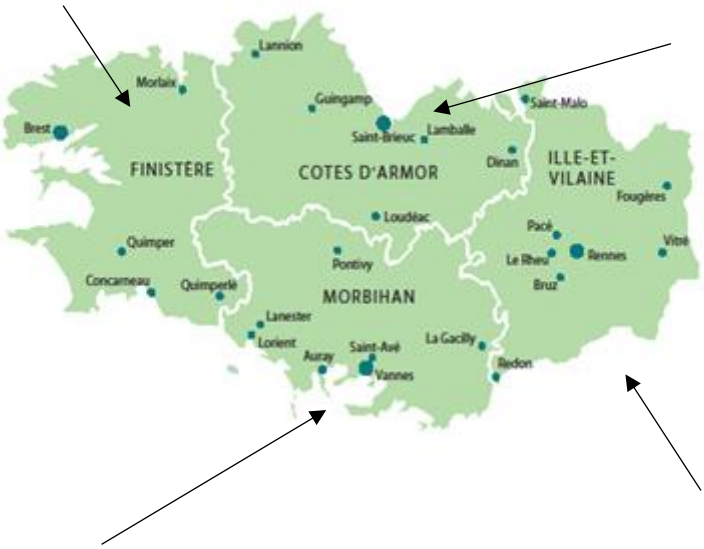
Participants :

92 personnes ont participé à cette plénière sur le thème du Logement. 52 personnes ont répondu au questionnaire de satisfaction (résultats en fin de compte rendu)

- 60 Personnes accueillies/accompagnées
- 32 Travailleurs sociaux, stagiaires, bénévoles, direction, partenaires, ...

Carte des structures par département

Finistère : SPAB de Brest, SIAO 29, Foyer Jarlot de Morlaix,
Un chez soi d'abord 29, Pôle solidarité Bretagne croix rouge française
CHRS les Ajoncs d'or.



Côtes d'Armor : Adaléa, DDETS 22 Gem Lamballe de Penthièvre Action, Saint-Brieuc, CHRS Noz Deiz Dinan, FAS Bretagne, citoyens, le trait d'union Saint-brieuc, pension de famille ACAP Guingamp, GEM Adapei les Nouelles, Un chez soi d'abord 22, Maison de l'Argoat Guingamp.

Morbihan : Amisep vannes pôle précarité Service ti Liamm, CMS Hennebont CD 56, **Sauvegarde 56 CHRS le Safran, CHRS Keranne, GEM Le « pas sage » de Pontivy**

Ille-et-Vilaine : APE2A Fougères, commissaire à la pauvreté, FAS Bretagne

Le CRPA BRETAGNE :

Présentation des délégués du CRPA Bretagne 2023 :
(De gauche à droite)

- Patrick DUCLOUX : Morbihan (56)
- Jean-Pierre MISAMU : Finistère (29)
- Damien STOLA : Ille et Vilaine (35)
- Chantal BERTIN : Côtes d'Armor (22)
- Elie Claudia LILALA : Finistère (29)
- Sébastien TORDU : Ille et Vilaine (35)



Accompagnés des animatrices du CRPA Bretagne :

- Brigitte SOUN – ADALEA Saint-Brieuc
- Klervia DALLIER – F.A.S. Bretagne

Au programme de la journée

Les délégué.es ont choisi d'organiser la journée en plusieurs séquences :

1) Accueil des participants
2) Présentation des délégué.es, du CRPA, un rappel des règles de vie, ...
3) Table ronde « regards croisés sur le logement »
4) Bilan des délégué.e.s et Election des nouveaux délégué.e.s
5) Pause déjeuner
6) Jeu digestif pour se remettre au travail
7) Atelier : création de magazines « Fanzines » sur le thème du jour

Appel de l'abbé pierre en vidéo :

L'appel du 1er février 1954 de l'abbé Pierre : L'appel du 1er février 1954 de l'abbé Pierre : écoutez l'archive sonore - YouTube

Table ronde de la matinée : Regards croisés sur le logement

Laurent ALATON, Commissaire à la pauvreté, préfecture de région : a rappelé le panorama de la situation du logement en Bretagne, qui est bloquée aujourd'hui.

- Problème de recrutement des chefs d'entreprise à cause de problème d'accès au logement
- Des populations qui viennent d'autres régions avec généralement un pouvoir d'achat légèrement supérieur à celui des bretons : pour son cadre de vie, région touristique et dynamique. Ce qui fait augmenter les prix, et des biens en location, sortis du logement
- Le programme de rénovation énergétique qui impose la rénovation des logements avec un Diagnostic de Performance Energétique « E,F,G », dits les passoirs thermiques. Ils ne pourront plus être loués s'ils ne sont pas rénovés. Des propriétaires retirent aussi leurs biens du marché locatif.
- En Bretagne, un paysage particulier : une sur représentation de propriétaires
- Beaucoup de propriétaires en précarité ne pouvant pas entretenir leur logement, faire les rénovations thermiques
- Taux d'intérêt qui rende difficile les premiers accès à la propriété
- Le logement social est bloqué à la sortie, taux de rotation diminue beaucoup, pour deux raisons peu de sortie des HLM, et une réduction des constructions malgré les programmes existants, qui restent insuffisants pour faire face à la demande
- Matière d'hébergement : la sortie logique vers du logement social ou des formes adaptées (résidence sociale, pension de famille, ...) programme ambitieux qui se heurte à des problèmes de coût, trouver des terrains, ...

En tant que représentant du préfet de région, il est en attente d'expérimentations, d'inventer d'autres choses, qui ne règlent pas le problème mais qui peuvent donner de la souplesse :

Questions :

- ***Pourquoi ne pas mettre des chalets ou bungalows sur des terrains vacants ?***

Il existe le droit de l'urbanisme, qui ne permet pas de construire partout. Certains lieux deviennent aussi non constructibles pour risques d'inondations.

Le commissaire rappelle que les communes ont l'obligation de créer un certain nombre de logements sociaux (20 % en fonction du nombre d'habitants). Certaines communes sont carencées pour lesquelles l'état à quelques moyens de pression.
Aujourd'hui, on ne peut plus prendre sur les terres agricoles, il existe une grande politique qui s'appelle « Zéro artificialisation nette ». A l'horizon 2050, on ne pourra plus construire en France si on ne rend pas à la nature, un certain nombre de terrain. Les enjeux aujourd'hui : densifier c'est à dire reconstruire la ville sur la ville.

- **Lien entre le nombre de rotation du parc social et accès à la propriété : Quels avantages d'être propriétaires ou locataire ?**

C'est un calcul personnel en fonction de chacun. Essai de mise en place du surloyer dans le parc HLM, pour faire réfléchir les gens à partir du parc HLM.
Aujourd'hui, on a aussi de plus en plus de locataire à vie dans le parc social. On n'a pas de moyen juridique pour faire muter les personnes qui ne le souhaitent pas (exemple pour des logements trop grands)

Remarque dans la salle : Dans le Morbihan : avant il y avait 17 000 mutations contre 8 000 mutations aujourd'hui. Manque de logements de petite surface.

Le commissaire précise aussi qu'il existe un mouvement qui s'appelle la « Décohabitation », c'est-à-dire que la taille des ménages se réduisent pour diverses raisons (séparation, divorce, ...)

- **Le problème de logement est lié à la problématique de transport : Proposition de logement dans des villes éloignées si pas d'emploi, pas de véhicule, coût du carburant, ... ne simplifient pas les choses ?**

Il existe des tensions dans l'accès aux logements sociaux très très fortes en ville et beaucoup moins en zone rurale.

- **Quels sont les moyens de pression dont disposent l'état pour récupérer des terrains ou bâtiments non occupés ou pour des communes qui ne remplissent pas leur obligation de construction ?** Le moyen de pression principal : des sanctions financières.

- **Le nouveau ministre du logement a annoncé que les logements sociaux vont être ouverts aux personnes en situation médiane, pouvant atteindre 6 000 €/ mois. La place dans le parc social ne sera plus réservée aux pauvres ?**

Aujourd'hui, les classes moyennes se sentent déclassées, des revenus supérieurs au barème – Besoin de mixité dans les quartiers, car tendance paupérisation des quartiers, qui ne les rendent pas attractifs.

Jérôme RENAULT, médiateur santé pair au Chez Soi d'Abord 22, ancien SDF, il est travailleur pair depuis 2020. Il s'en est sorti grâce au logement. « *Sans logement, tu ne peux pas te soigner, travailler. Le logement est primordial* ». C'est aussi un ancien délégué du CRPA, qui l'a bien aidé dans son parcours !

Il présente le dispositif qui propose à des personnes ayant un trouble psychique, en grande précarité et vivant à la rue, un accès direct à un logement sans condition préalable.
Les personnes sont sous-locataires ou locataires de ce logement et peuvent s'y installer de manière stable. Une équipe médico-sociale pluridisciplinaire accompagne quotidiennement et de manière personnalisée les personnes concernées, dont deux médiateurs de santé pair. Ils se déplacent à domicile, font de l'aller vers. « *Nous sommes au service de la personne, on va à leur rythme* »

Les propriétaires ont une garantie de loyers. Les personnes reçoivent 1 000€ pour s'équiper.
Taux de réussite au niveau national : 85%
55 places en Côtes d'Armor, 55 places à Brest et 100 places à Rennes.

Présentation un chez soi d'abord Côtes d'Armor : Lien ICI et ICI
Sites internet :
Page d'accueil - Un Chez-Soi d'Abord Brest (unchezsoidabordbrest.fr)
un-chez-soi-d-abord-version-24-12-19.pdf (siao35.fr)

Les délégué.e.s remercient les personnes et l'équipe présentes du Chez Soi d'Abord de Brest d'avoir bien voulu partager leurs expériences au sein de la structure.

Questions :

- **Si une personne refuse le logement proposé, est ce que vous lui en proposez d'autres ?** Oui. C'est une agence à vocation sociale qui capte des logements, les loyers.
- **Est-ce que les orientations viennent du SIAO ?** Des prescripteurs partenaires montent un dossier, qui passe en commission. Validation par un psychiatre.
- **Qui finance ce dispositif** ? Il faut un groupement de coopération sociale et médico-sociale qui permet à plusieurs acteurs de percevoir des financements. Ce dispositif est autorisé et financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la partie équipe et par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) pour la partie logement.
  L'équipe est salariée de structures différentes : 3 centres psychiatriques sur le département, ADAPEI Les Nouelles, France Addictions, AMISEP et ADALEA, et mise à disposition pour le groupement.
- **Quel délai entre la rencontre avec la personne et son accès au logement ?** Normalement un délai de 2 mois, mais il y a un problème de captation de logements : « *On fait beaucoup de d'abord, mais on n'a pas beaucoup de logement !* »
- **Quelle est la durée d'accompagnement ?** tant que la personne le souhaite.
- **Est-il prévu de l'hébergement chez un habitant qui aurait de la place** Il y a déjà eu des tentatives dans d'autres régions, et la cohabitation n'est pas forcément souhaité et les pathologies ne le permettent pas. A qui est la responsabilité du trouble, de dégradations, ... Les personnes souhaitent leur propre chez soi. Aujourd'hui, ça ne marche pas.

Témoignages de Sébastien TORDU, hébergé en CHRS **et** sur ses craintes à avoir un logement, vu son passé locatif **et Damien STOLA,** sur ses difficultés à se maintenir dans son logement social, ses peurs de revenir à la case départ : la rue.

- Un constat partagé avec la salle : A l'attribution d'un logement, certains bailleurs sociaux demandent un chèque de caution et le conditionne à la signature du bail, malgré un droit FSL – exemple donné pour les Côtes d'Armor.
- Interrogation sur le mode de calcul de la répartition des charges communes (cage escalier)

Résultats des Elections des délégué(e)s du CRPA de Bretagne

Il a été rappelé les modalités des élections des délégué.e.s du CRPA, indiquées par le Décret du 17/10/2016 qui encadre le fonctionnement du CRPA.

- ✓ Chaque année, les délégués sont élus en réunion plénière pour un mandat d'1an renouvelable 1 fois, en séance plénière. Les candidat.e.s sont élu.e.s à la majorité des suffrages exprimés
- ✓ Peuvent voter : toutes les personnes présentes lors cette plénière
- ✓ Le Vote se déroule à bulletin secret
- ✓ Le nombre de délégués est de 2 par département.

Chaque candidat s'est présenté devant l'assemblée pour les élections. Les délégué.e.s candidats au CRPA Bretagne ont été élu.e.s ce jour, à main levée, après validation de ce choix de vote en plénière :

Départements	Candidats
22	Orély MORIN (Saint-Brieuc) Régis BARBIER (Saint-Brieuc)
29	Elie Claudia LILALA (Brest) Djamila ASOYAN (Morlaix)
35	Damien STOLA (Fougères) Sébastien TORDU (Fougères)
56	Patrick DUCLOUX (Lanester) Eric PITUSSI (Lanester)



Bonne nouvelle pour la participation ! Tous les postes sont pourvus, nous sommes **8 délégué.e.s,** ce que nous avions pas vu depuis longtemps !!

Les délégué.e.s du CRPA Bretagne 2024

De gauche à droite : Sébastien TORDU (35), Patrick DUCLOUX (56), Orély MORIN (22), Régis BARBIER (22), Damien STOLA (35), Djamila MOURADIAN (29), Elie Claudia LILALA (29), Eric PITUSSI (56)



je donne mon avis

Synthèses des ateliers participatifs de l'après-midi :

Les délégué.e.s ont fait le choix de proposer un format d'atelier différent pour cette plénière. Ils ont opté pour des ateliers artistiques par l'expression créative : un "FANZINE". Et permettre aussi aux personnes ayant des difficultés d'expression ou d'écriture de pouvoir participer aux ateliers.

Mais, un « Fanzine » c'est quoi ?

Le mot « Fanzine », vient de l'anglais FANatic magaZINE.
Né au début des années 1930 aux États-Unis à partir de courriers de fans de science-fiction, le fanzine est un support permettant aux amateurs de partager leurs passions pour des thématiques diverses (musique, séries, comics...), leurs opinions ou leurs revendications politiques.
Il s'agit d'une publication indépendante vouée à avoir un très petit tirage. Le fanzine a été popularisé par le mouvement punk.

Chaque table a traité qu'une seule question. Certaines questions ont été traitées par plusieurs tables :

- Qu'est-ce qu'habitable pour moi ?
- C'est quoi « un chez soi » ? Qu'est-ce qu'habiter ?
- Quelles nouvelles solutions pour le logement de demain ? Quelles formes d'habitat qui respectent ma dignité et mon bien-être ?
- Quel serait pour vous un parcours idéal d'accompagnement vers un logement ?
- Comment améliorer l'accès au logement des personnes accompagnées/accueillies ?
- Que faut-il ENFIN faire pour être écouté par les politiques publiques ?

Ces ateliers ont été guidés par Katell TANGUY, accompagnatrice par l'expression créative, basée à Plouha.
Contact : "L'atelier des Expressions" Katell TANGUY - 07.44.71.15.18 - latelierdesexpressions@gmail.com

Le document final est disponible en version numérique. Il va être également imprimé et sera distribué aux participants et aux structures présentes mais également aux politiques publiques, collectivités, institutionnels, adhérents de la FAS Bretagne, ... Tout partenaire en lien avec la thématique du logement. Il quittera également la Bretagne pour être transmis à la DIHAL, notre financeur et autres partenaires nationaux.

Les Fanzines originaux pourront faire l'objet d'une exposition dans les structures, ou support aux échanges sur le thème du logement.

Lien FANZINES



Evaluation de la journée

52 évaluations ont été complétées par 28 personnes accueillies, 24 Travailleurs Sociaux et Autres (stagiaires, bénévoles, …)

18 personnes ont indiqué venir pour la **première fois** à une plénière du CRPA Bretagne.

	☺	😐	☹
Organisation déroulement de la journée	**46**	**6**	**0**
Très bien – trop long pour les personnes accompagnées – temps différents et intéressants – Certaines personnes auraient eu besoin d'être canalisées trop parler – plus intéressant sur l'après-midi (longueur le matin, sauf les élections des représentants, intéressant de connaître leurs retours – Temps un peu trop court pour le fanzine – merci pour l'accueil – Rien à dire – Bon accueil – Bonne participation – Manque un peu d'échanges en petits groupes, ce qui permettrait à plus de personnes de s'exprimer – Bien -			

Compréhension de la démarche	**46**	**5**	**0**
Conviviale et Bienveillante – Peut-être préciser l'intérêt de cette journée. Comment les infos remontent, par quels moyens, et ce qui en découle par la suite ? Lois, projets, etc. Par exemple dans l'évolution de différents sujets déjà abordés – Sujets moyens – Bonnes explications – Bien expliqué – Thème bien choisi et d'actualité – RAS -			

Qualité des interventions	**45**	**7**	**0**
Interventions intéressantes – ça dépend de la constitution de la table et de la volonté des participants à partager. Difficile pour les personnes réservées de s'exprimer et de participer à l'atelier. J'aurais aimé qu'on aborde la politique du logement d'abord à minima avec un chez soi d'abord – Commissaire +++ - Un peu longue pour certains – Bonnes interventions – Les témoignages étaient riches – Dynamique – Parfois des longueurs, c'est très bien d'entendre de vrais témoignages en direct -			

Qualité des échanges	**46**	**4**	**0**
Echanges fluides et respectueux – Dans l'ensemble, de nouvelles rencontres – Outil du fanzine intéressant qui facilite les échanges, dynamise l'après-midi – Très bon au début – Constructive – Sympa et agréable – Principalement ceux autour de la table – Nickel – Des rencontres intéressantes – Instructif – Très enrichissant comme toujours – Très bien -			

Apport personnel	**36**	**13**	**1**
Un temps plus précis pour que certaines personnes partagent leur histoire – Peut mieux faire – Difficile de s'impliquer – Investissement participatif – Bien -			

Organisation matérielle	**47**	**4**	**0**
Bonne organisation, espace, repas – Continuez – Bon repas, Merci, accueil chaleureux et convivial, salle adaptée. Merci pour la journée partagée – Super journée – Tout était bien – Reste à revoir la sono (quand même) – Bien – Très bon repas, merci ! – RAS – On ne voit pas bien les images sur l'écran quand les fenêtres sont ouvertes, autrement c'et bien d'être en table ronde -			

Contact :
Klervia DALLIER, Chargée de mission Participation à la FAS Bretagne
crpabretagne@gmail.com
06 47 80 23 05